

● (1700)

Sauf erreur, il me reste encore cinq minutes environ, monsieur l'Orateur.

Des voix: Non.

M. McMillan: En terminant, je dirai que d'autres députés et moi avons demandé au ministre d'intervenir dans les situations dramatiques comme celle de la famille Gallant. Il y a deux semaines, il a promis à la Chambre...

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Mieux vaudrait sans doute que je signale au député que nous avons prévu une heure pour les initiatives parlementaires et qu'elle commence à 5 heures.

M. McMillan: Mon temps est écoulé?

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Sans doute la Chambre accordera-t-elle un instant ou deux au député pour lui permettre de terminer.

M. McMillan: Merci, monsieur l'Orateur. Je remercie également les députés.

Sous le gouvernement Clark, les taux d'intérêt n'ont pas dépassé les 14 p. 100.

M. Waddell: Vous étiez vous aussi en faveur des taux d'intérêt élevés.

M. McMillan: Le parti libéral se lamentait, criait, reprochant au gouvernement Clark sa prétendue politique de taux d'intérêt élevés. Nous avons vu les taux atteindre les 20, 21 et même 22 p. 100; aujourd'hui, même s'ils ont baissé légèrement, tout indique qu'au printemps ils auront repris la courbe ascendante.

Le gouvernement actuel est dur, sans cœur. Il a imposé au pays tout entier une politique de rareté monétaire, et pour s'attaquer au problème, il propose une politique lamentable, sans mordant, dont le ministre responsable du logement devrait avoir honte. Elle devrait être une source de gêne pour tous les députés libéraux à la Chambre.

M. Lewis: Cela ne les gêne pas du tout.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

QUESTIONS À DÉBATTRE

L'Orateur suppléant (M. Blaker): En conformité de l'article 40 du Règlement, je dois informer la Chambre des questions qui seront soulevées ce soir au moment de l'ajournement: le député de Lotbinière (M. Dubois)—Les finances—Les avanta-

Les garderies

ges relatifs aux nouveaux transferts fiscaux pour le Québec; le député de Vancouver-Sud (M. Fraser)—Les pêches—a) La décision du groupe d'étude de ne pas tenir d'audiences publiques. b) La représentation des pêcheurs.

Comme il est 5 heures, la Chambre passe maintenant à l'étude des mesures d'initiative parlementaire inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui, à savoir les bills privés, les avis de motion (documents), les bills publics.

Aucun bill privé n'étant inscrit au *Feuilleton*, la Chambre passera à l'étude des avis de motion (documents).

INITIATIVES PARLEMENTAIRES— MOTIONS (DOCUMENTS)

[Traduction]

Les avis de motion n^{os} 22, 35, 1, 48, 28, 43, 5, 54 et 69 sont reportés du consentement unanime.

* * *

LES ÉCHANGES ENTRE LES GOUVERNEMENTS DU CANADA ET DE L'ONTARIO AU SUJET DES GARDERIES DE JOUR

M. Hal Herbert (Vaudreuil) propose:

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de la correspondance et des télégrammes, procès-verbaux de réunions et autres communications échangés l'année dernière entre le gouvernement et la province de l'Ontario au sujet de la construction de garderies de jour et des normes sanitaires pertinentes.

—Monsieur l'Orateur, je voudrais tout d'abord exprimer ma gratitude à mon collègue, le député d'Ottawa-Vanier (M. Gauthier) qui a appuyé cette motion pour me permettre de parler de cette question. Bien entendu, il ignore quel sera le contenu de mon intervention et il ne saurait donc pas en accepter la responsabilité.

Je suis heureux de pouvoir aborder cet après-midi un sujet qui me tient beaucoup à cœur. Certains me reprocheront peut-être de m'y être trop peu intéressé. Quoi qu'il en soit, j'ai trois enfants et deux petits-enfants. Tous mes enfants et petits-enfants sont allés au jardin d'enfants que l'on appelle aujourd'hui garderie de jour. Nous avons pu le faire parce que notre situation financière nous le permettait, mais quoi qu'il en soit nous étions tout de même bien contents que ces jardins d'enfants ou ces garderies existent. J'espère sincèrement que tous les enfants de notre pays pourront un jour fréquenter de tels établissements.